



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N 4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E49319

VALABLE JUSQU'AU 12/11/2023

ÉDITÉ LE 01/07/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1958
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 17/04/2015
32 750

Raison sociale : MAIREL GILBERT ET FILS

44 RUE BASSE
54200 BOUCQ

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANCY

Siret : 313 221 848 00036

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés : 54 6684 0

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 6585500304

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 6585500304

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2021

Téléphone : 03 83 63 81 61
Portable :

Fax :

Site Internet : www.mairel.fr
E-mail : contact@mairel.fr

Responsabilité légale :
MAIREL PASCAL DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 23 Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	21/11/2019
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	13/11/2020
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	16/09/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	16/09/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE NANCY
46, RUE JACQUINOT
54000 NANCY

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.